CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E149008** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2025**

ÉDITÉ LE 04/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2010B01802

Siret : 528 165 384 00025

Code NACE : 7410Z

Numéro caisse de congés payés : 2120246

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 146551389

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 146551389

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : RENOV'CORAIL

35 AVENUE DE LA BORDIERE
77290 MITRY-MORY

Téléphone : 01 60122160 **Fax :**

Portable : 06 99 69 19 77

Responsabilité légale :
FERNANDES ALECHANDRINA ROSA GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : scommercial@renovcorail.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 069 988 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	2	02/12/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.